

SITE NATURA 2000 FR 1102005 « RIVIERES DU LOING ET DU LUNAIN »



Compte-rendu du Comité de pilotage du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » et « Basse Vallée du Loing » 28 juin 2019

ETAIENT PRESENTS :

NOM	PRENOM	ORGANISME
REISSER	Alix	Chargée de mission Natura 2000, Direction Départementale des Territoires (DDT) de Seine-et-Marne
NOUALLET	Dorine	Adjointe au chef du Pôle Forêt, Chasse, Pêche et Milieux Naturels, Direction Départementale des Territoires (DDT) de Seine-et-Marne
CLEMENT-PALLEC	Romain	Chargé d'étude Natura 2000, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE)
BRUMENT	Yves	Vice-Président de la Communauté de Communes Moret Seine et Loing, Maire de Saint Mammès,
JACHET	Stéphane	Communauté de Communes Moret Seine et Loing, Chargé de mission Tourisme / Natura 2000 / Cours d'eau
BORGNE	Véronique	Chargée d'étude Natura 2000, Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
LAINE	Alexandre	Service Sites et réseaux naturels, Bureau de la gestion des Espaces Naturels Sensibles, Conseil Départemental de Seine-et-Marne
BRUNEAU	Brigitte	Commune de Saint-Pierre les Nemours
TURPIN	Jean	Commune de Saint-Pierre les Nemours
CAPSALIS	Rony	Commune de Nanteau
CAUPIN	Gilles	Commune de Treuzy-Levelay
BIK	Stéphane	Etablissements Publics d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) du Bassin du Loing – Loing Aval
HERBOT	Claire	Etablissements Publics d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) du Bassin du Loing - Lunain
BOST	Cyrille	Agence Française de la Biodiversité (AFB)
NATAF	Florine	Eau de Paris
LAUER	Marine	CRPF Centre val de Loire / Île-de-France
PRIEUR	Louis	PRO NATURA Île-de-France

SITE NATURA 2000 FR 1102005 « RIVIÈRES DU LOING ET DU LUNAIN »



EXCUSES

Marie-Claude BONNET (ancien Maire de Villecerf et ancienne Vice-Présidente Environnement de la CCMSL), Lucy BALENDA (ONCFS), Yves BOYER (Maire de LORREZ-LE-BOCAGE PREAUX), M. Henri LUCAS (CD CK 77), Roger BOUCHAIB (Mairie de Chateau Landon), Lucile LETERTRE (CD77), M. Gérard GENEVIEVE (Président de la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing), M. Vincent CHIANESE (Adjoint au maire de Vaux-sur-Lunain), Mme Sylvie Monchecourt (maire de Montigny sur Loing).

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

- ✓ **Présentation du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » - Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**
- ✓ **Les actions réalisées dans le cadre de l'animation du DOCOB du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » lors de l'année 2018- Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**
- ✓ **Les perspectives pour l'animation du DOCOB du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » pour l'année 2019 - Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**
- ✓ **Bilan d'animation 2018 du site / perspectives 2019 « Basse vallée du Loing » - DDT Seine et Marne/ Conseil départemental de Seine-et-Marne**
- ✓ **Réflexion sur l'évolution des deux sites Natura 2000**
- ✓ **Réflexion sur l'extension du site « Rivières du Loing et du Lunain »**
- ✓ **Temps d'échanges**

Monsieur Yves BRUMENT, introduit la réunion et ses objectifs, en remerciant les participants pour leur présence.

Véronique BORGNE, présente le site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain », les actions réalisées dans le cadre de l'animation du DOCOB lors de l'année 2018 et les perspectives pour 2019.

Alix REISSER présente le site « Basse vallée du Loing » et Alexandre LAINE les actions réalisées sur le marais d'Episy au sein du site « Basse Vallée du Loing ».

Alix REISSER, ouvre la discussion sur l'avenir des deux sites Natura 2000 et de la potentielle extension.

La présentation est téléchargeable sur le site Internet du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » : <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/rivieres-du-loing-et-du-lunain/documents-a-telecharger>

SITE NATURA 2000 FR 1102005 « RIVIERES DU LOING ET DU LUNAIN »



RESUME DES ECHANGES / RELEVES DE DECISIONS

L'exposition Natura 2000 sera présentée lors du festival de l'eau à Saint-Mammès.

La reproduction de la Lamproie de planer n'a pu être observée en 2018. Ce suivi est effectué depuis 2016. Seuls un ou deux individus nageants ont été observés en 2016 et 2017. Le suivi est maintenu pour 2019.

Les pêches électriques ont montré la présence des 4 espèces piscicoles communautaires sur les deux rivières, le Loing et le Lunain. À Episy confluence, la présence de la Lamproie de planer, inventoriée pour la première fois en 2016 est confirmée. À Nonville, la Lamproie de planer est capturée pour la première fois. Cependant seul un individu est capturé, car la station manque d'habitats favorables de zones de grossissement, le lit est trop linéaire.

A Souppes-sur-Loing, 3 des 4 espèces communautaires ont été capturées en 2018. La Bouvière et la Loche de rivière sont présentes mais peu représentées dans l'échantillon malgré la présence d'habitats qui leurs seraient favorables. La présence de la Bouvière, inventoriée pour la première fois en 2016 est confirmée. L'espèce a pu coloniser la station à la faveur de la brèche qui s'était créée dans le déversoir, en 2016, en amont de la station de pêche ou à la faveur des crues. Malheureusement, cette brèche, qui permettait d'améliorer la libre circulation piscicole, a été réparée en 2017.

À Bagneaux, la station se situe dans la zone d'influence du Moulin des Doyers, les habitats sur cette station sont peu favorables aux espèces communautaires. La bouvière et le chabot sont capturés au niveau secteur du Petit Bagneaux.

Sur le volet « évaluation des incidences », la plupart des projets ne sont pas soumis à évaluation des incidences. Malgré tout, les porteurs de projets sont conseillés pour éviter tout impact sur le site Natura 2000.

En 2018, des dommages ont été observés avec notamment le curage de deux ruisselets favorables à l'Agriion de Mercure à proximité du site Natura 2000 et le brûlage d'une mégaphorbiaie. Les propriétaires sont sensibilisés par l'animatrice à l'impact qu'ont eu les travaux. Ces dommages sont signalés systématiquement à l'AFB et la DDT.

Dans ce contexte difficile, M. Brument met en avant l'importance de travail en concertation de tous les partenaires.

Dans le cadre du volet veille à la cohérence des politiques publiques, l'animatrice intervient sur les projets de restauration de continuité écologique, qui constitue, en effet, un objectif prioritaire du document d'objectifs pour l'amélioration de l'état de conservation des habitats d'espèces communautaires.

Il y a des inquiétudes concernant la potentielle baisse du niveau des eaux en amont de Moret dans le cas du rétablissement de la continuité écologique au droit des ouvrages de Moret-sur-Loing. Dans le cadre des études préalables, tous les points concernant ce rétablissement seraient étudiés notamment les difficultés qui pourraient être rencontrées avec des assèchements partiels de fondations ou des milieux humides. L'EPAGE du bassin du Loing modélisera plusieurs scénarios. Il existe des moyens de rétablir les continuités tout en maintenant un niveau d'eau amont satisfaisant grâce à des aménagements permettant d'orienter les écoulements.

Un contrat Natura 2000 a été signé pour stopper la tendance à l'embroussaillage observé d'une mégaphorbiaie et supprimer une espèce indésirable pour tendre vers un habitat communautaire en meilleur état de conservation.

SITE NATURA 2000 FR 1102005 « RIVIERES DU LOING ET DU LUNAIN »



Un accompagnement aux projets de restauration des milieux / adaptation des modes de gestion permet une amélioration de l'état de conservation des habitats et des habitats d'espèces sans forcément passer par un contrat Natura 2000.

La fauche tardive mise en place à Nonville a été efficace avec l'observation d'une belle population d'Agrion de Mercure.

L'ouverture du vannage d'Épisy a permis de restaurer 800 m d'habitats d'espèces avec la disparition du fond vaseux et l'apparition de radiers, bancs sableux, car il y a eu restauration du transit sédimentaire fin. Ce tronçon est aujourd'hui en bon état de conservation. Les populations d'espèces communautaires capturées montrent de bon potentiel. Une première génération des jeunes Chabots a pu voir le jour et des Lamproies de planer âgées vont pouvoir se reproduire dans les années à venir. L'étape suivante est de restaurer la continuité pour les poissons en supprimant la chute. Les études et travaux seront portés par Eau de Paris, propriétaire du site.

Il est évoqué la possibilité d'étendre le site « Rivières du Loing et du Lunain » aux milieux humides de la vallée pour y intégrer des boisements alluviaux, des mégaphorbiaies ou des bras de rivières, habitats d'espèces pour les espèces piscicoles et la mulette épaisse ou des ruisselets habitats d'espèces pour l'Agrion de Mercure. Des exemples sont montrés.

Une première étape serait une étude de caractérisation des habitats d'intérêt communautaire menée par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP). Cette étude permettant d'étayer l'argumentaire pour la commission européenne et d'identifier les secteurs à enjeux. Puis, un nouveau périmètre sera proposé aux élus des communes concernées. Si une procédure d'extension était envisagée à l'issue de l'étude du CBNBP, la procédure d'extension ne serait lancée qu'après accord du comité de pilotage. À partir de là, chaque commune concernée sera consultée individuellement plusieurs fois par l'état et la structure animatrice afin d'affiner le périmètre d'extension (suppression de zones à urbaniser, opportunité d'extension, prise en compte des enjeux économiques, ...), le périmètre final étant soumis à la validation par le COPIL.